

March 20, 2020

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

À l'heure de la COVID-19, il faut faire plus pour s'occuper des enfants vulnérables

Ottawa, ON - Les mesures économiques du gouvernement fédéral annoncées hier pour soutenir les Canadiens qui commencent à ressentir l'impact de COVID-19 sont les bienvenues. Mais les défenseurs de la protection de l'enfance et de la lutte contre la pauvreté affirment qu'elles ne vont pas assez loin et demandent au gouvernement de renforcer ces mesures de manière significative. Les gouvernements doivent veiller à ce que tous les résidents soient protégés contre la pauvreté et bénéficient du soutien dont ils ont besoin pour s'occuper convenablement de leur famille.

Peu importe où se trouvent les enfants, ils ont besoin de tout notre soutien.

Le moment est venu de mettre en œuvre une augmentation qui amène tous les revenus des familles avec enfants jusqu'à 18 ans au seuil de la mesure de faible revenu (après impôt).

"La Prestation canadienne pour enfants (PCE) est l'un des instruments les plus importants de la réduction de la pauvreté des enfants", a déclaré Leila Sarangi, coordinatrice nationale de Campagne 2000. "Le gouvernement a annoncé une augmentation de 300 \$ du paiement maximum de la PCE par enfant, ce qui représente une augmentation de 4,5 %, soit nettement moins que l'augmentation de 15 % que le gouvernement promettait pour les enfants de moins d'un an il y a quelques semaines à peine", a déclaré Leila Sarangi.

Le gouvernement devrait **immédiatement supprimer les obstacles et fournir des aides pour accéder à la prestation PCE** pour les familles vivant à un taux de pauvreté plus élevé, y compris les familles des Premières nations dans les réserves, les enfants dont les parents ont un statut d'immigration irrégulier, les femmes dans les refuges qui ont subi des violences, les parents ayant la garde partagée et les familles de proches qui s'occupent des enfants de parents incarcérés.

Le gouvernement a également annoncé une majoration de la TPS de près de 400 dollars en moyenne pour les adultes célibataires et de 600 dollars pour les couples. Les particuliers devront attendre ces fonds et cela ne sera pas suffisant. Il est temps de **mettre en œuvre un nouveau dividende ciblé sur la dignité, qui permettra de verser 1 800 dollars par adulte et par enfant** aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Ce dividende viendrait s'ajouter au crédit pour TPS afin de sortir 450 000

personnes de la pauvreté, dont la moitié sont des enfants. Cette prestation est décrite dans le [Budget fédéral alternatif pour 2020](#), publié en début de semaine.

Les inégalités qui existaient avant cette pandémie mondiale sont amplifiées - les enfants, les jeunes et les familles en situation de vulnérabilité portent un fardeau disproportionné d'insécurité et de risque. **Le Canada devrait également se conformer immédiatement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne et mettre fin au financement discriminatoire des services de protection de l'enfance dans les réserves.**

"Tous les efforts devraient être faits pour que les familles biologiques, les familles de soins habituelles, la parenté et les familles d'accueil disposent des ressources nécessaires pour s'occuper des enfants et des jeunes", a déclaré Rachel Gouin, directrice générale de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada. "Lorsque les familles connaissent des difficultés telles que la pauvreté, la violence conjugale, les problèmes de santé mentale et la toxicomanie, avec peu de soutien social, les enfants souffrent beaucoup, surtout en temps de crise".

Voici nos **principales recommandations** pour protéger les enfants et les familles vulnérables dans le cadre de la lutte contre la pandémie :

PRESTATIONS CANADIENNES POUR ENFANTS

- Réduire la bureaucratie qui empêche les enfants de recevoir des prestations fédérales en demandant à différentes parties du gouvernement de se connecter pour obtenir les informations nécessaires aux personnes qui s'occupent d'enfants pour accéder aux prestations, comme les certificats de naissance. Élargir le cercle des personnes pouvant attester de la résidence pour y inclure les organisations caritatives, afin que les familles pauvres ayant des enfants trop jeunes pour l'école puissent remplir les conditions requises pour bénéficier des prestations fédérales.
- Fixer des normes de prestation, afin que tous les enfants aient le même accès aux aides financées par le gouvernement fédéral, quel que soit leur lieu de résidence.
- Modifier la loi sur l'impôt sur le revenu en abrogeant l'article 122.6 (e) qui lie l'éligibilité à la PCE au statut d'immigration du parent demandeur.
- Éliminer tous les délais d'attente pour la PCE et veiller à ce que les familles aient un accès immédiat à cette prestation.
- Fournir un accès facile par Internet et par téléphone pour signaler les baisses de revenus et ajuster la prestation versée sans délai.

DIVIDENDE DE DIGNITÉ

- Fonctionnant comme le crédit de TPS, mettre immédiatement en place un Dividende de dignité de 1 800 \$ pour chaque adulte et enfant vivant avec de faibles revenus afin qu'ils aient les moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins.

AVANTAGES POUR LES TRAVAILLEURS TOUCHÉS PAR LA COVID-19

- Garantir un paiement hebdomadaire minimum de 573 dollars pour tous les programmes de soutien financier pendant la pandémie et ses conséquences, qu'ils soient administrés par le biais des prestations régulières et spéciales de l'assurance-emploi, de la prestation de soins d'urgence ou de la prestation soutien d'urgence COVID-19 à venir pour les travailleurs qui ne peuvent pas accéder à l'assurance-emploi. 573 \$ est la prestation hebdomadaire maximale en vertu des règles actuelles de l'AE.

ACCÈS AUX PRESTATIONS

- Mettre en œuvre des stratégies visant à garantir que les personnes vivant dans les Premières nations, les communautés éloignées et les personnes à faible revenu qui ne disposent pas d'Internet et d'ordinateurs personnels aient un autre accès aux processus de demande, comme les options téléphoniques.
- Le régime fiscal n'est pas universel. Le gouvernement doit également élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour atteindre les personnes et les familles qui n'ont pas fait de déclaration d'impôts et qui, par conséquent, n'auront pas accès à ces prestations.
- Les communications concernant ces prestations doivent être accessibles, en plusieurs langues, en gros caractères, en langue des signes et largement diffusées.
- Éliminer tous les délais d'attente pour toutes les prestations afin que les personnes et les familles puissent y avoir accès immédiatement.

SOINS AUX ENFANTS

- Fournir un appui spécial aux services de garde afin que les parents ne soient pas appelés à payer pour des services auxquelles ils n'ont pas accès.
- Collaborer avec les provinces afin de fournir un service de garde d'urgence pour ceux et celles qui doivent travailler.

Campagne 2000 est un réseau pancanadien non partisan de 120 organisations partenaires nationales, provinciales et communautaires qui s'engagent à travailler pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles. Il est hébergé par Family Service Toronto. Pour consulter l'ensemble des bulletins de Campagne 2000, visitez le site <http://www.campaign2000.ca>

La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada est une organisation caritative nationale composée de membres qui défendent et promeuvent la législation, la politique, la recherche, les programmes et les services qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la précarité et des traumatismes. Nous aspirons à ce que tous les enfants s'épanouissent, qu'ils sachent qu'ils sont aimés et qu'ils aient un sentiment d'appartenance.

-30-

Contact pour les médias :

Anglais

Leila Sarangi, coordonnatrice nationale, Campagne 2000

leilasa@familyservicetoronto.org

647-393-1097 (portable)

Français

Rachel Gouin, directrice générale, Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada

Rachel.gouin@cwlc.ca

613-791-0361 (portable)